



Les Sentiers de Gore
28, rue Tamarac
Gore, Qc.
J0V 1K0

Formulaire d'inscription du bénévole

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nouvelle inscription Réinscription Modification au dossier Bénévole (poste : _____) Contact

Secteur : _____ Habileté(s) particulière(s) : _____

IDENTIFICATION DU BÉNÉVOLE

Prénom : _____ Nom : _____

Sexe : Masculin Féminin Date de naissance (AAAA-MM-JJ) : _____ Profession : _____

Adresse : _____ Ville : _____

Province : _____ Code postal : _____ Courriel : _____

Téléphone à la résidence : _____ Téléphone cellulaire : _____ Téléphone au travail : _____

PREMIER RÉPONDANT EN CAS D'URGENCE

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Courriel : _____

Téléphone à la résidence : _____ Téléphone cellulaire : _____ Téléphone au travail : _____

Lien avec le bénévole : _____

SECOND RÉPONDANT EN CAS D'URGENCE

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Courriel : _____

Téléphone à la résidence : _____ Téléphone cellulaire : _____ Téléphone au travail : _____

Lien avec le bénévole : _____

RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX (en cas d'espace insuffisant, joindre une feuille additionnelle)

Numéro d'assurance-maladie/assurance-santé (optionel) : _____ Expiration (AAAA-MM) : _____

Section 1 : Allergie Maladie Handicap Médication Autre : _____

Détails ou posologie : _____

Section 2 : Allergie Maladie Handicap Médication Autre : _____

Détails ou posologie : _____

Section 3 : Allergie Maladie Handicap Médication Autre : _____

Détails ou posologie : _____

(en cas d'espace insuffisant, joindre une feuille additionnelle)

CONSENTEMENT À L'UTILISATION DE PHOTOS ET VIDÉOS

Tout au long de l'année, les animateurs, les parents et les employés de **Les Sentiers de Gore (LSG)** prennent des photos et des vidéos des membres pendant les activités. Ces photos et vidéos sont habituellement conservées dans les albums photo de l'Organisation et publiées sur le site Internet de cette dernière. Certaines photos et vidéos sont parfois remises aux journaux locaux, à des partenaires pour la promotion, aux services des communications de l'Organisation et peuvent être utilisées pour les publications de LSG ou du matériel promotionnel.

J'autorise Les Sentiers de Gore à utiliser des photos et vidéos du membre inscrit.

Je n'autorise pas Les Sentiers de Gore à utiliser des photos et des vidéos du membre inscrit.

CONSENTEMENT À LA COMMUNICATION PAR COURRIEL

En adhérant à **Les Sentiers de Gore**, le membre s'abonne automatiquement aux communications par courriel de LSG. Ces courriels à caractère non commerciaux servent à informer les membres des activités de **Les Sentiers de Gore**.

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Les Sentiers de Gore (LSG) s'engage à respecter la vie privée de ses membres. Les informations de ce formulaire seront conservées dans le « Système d'information de **Les Sentiers de Gore** » (SILSG), une base de données sécurisée à accès limité. Les informations seront utilisées par LSG afin d'accomplir sa mission. En signant ce formulaire, je donne la permission à LSG de divulguer ces informations en cas de besoin.

AUTORISATION À PARTICIPER

Je comprends que le respect de la mission, des principes et des règlements de **Les Sentiers de Gore (LSG)** est une condition essentielle à l'adhésion.

Je comprends que la participation au programme de LSG est volontaire et qu'elle comporte certains risques.

Je reconnais avoir été informé sur les risques inhérents aux activités de LSG. Les risques auxquels les membres s'exposent sont, de façon particulière, mais non limitative : blessures dues à des chutes ou autres mouvements (entorse, foulure, fracture, etc.); blessures avec objet contondant ou coupant; hypothermie; blessures résultant de contact accidentel ou non entre les individus; allergie alimentaire; contact avec l'eau ou noyade; brûlures ou troubles dus à la chaleur.

Signature : _____ Date : _____

DÉCLARATION DU BÉNÉVOLE

En adhérant à **Les Sentiers de Gore (LSG)**, tous les membres adultes, particulièrement les animateurs, les bénévoles, les bénévoles occasionnels et les employés s'engagent à :

- Protéger et respecter l'intégrité physique de tous;
- Protéger et respecter l'intégrité morale de tous;
- Prendre toutes les précautions nécessaires afin de garantir un milieu sécuritaire pour tous;
- Prendre toutes les mesures nécessaires afin d'éviter d'être dans une situation ambiguë pouvant mettre en doute le bien-fondé de ses actions ou de ses paroles par rapport aux autres bénévoles;
- Déclarer au responsable, tout comportement suspect ou situation à risque;
- Dénoncer immédiatement aux autorités, toute conduite illégale, répréhensible ou dangereuse;

La protection des jeunes est une priorité pour LSG. Tous les adultes ayant un enfant sous leur responsabilité doivent assurer leur sécurité. Dans le cas où un manquement à la protection des jeunes est démontré, un membre peut être exclu de l'Organisation. **Tolérance zéro à l'égard d'un manquement à la protection des jeunes.**

Signature : _____ Date : _____

SONDAGE

Où avez-vous entendu parler des activités de l'organisme **Les Sentiers de Gore** ?

- À l'école de mon enfant Bouche-à-oreille Répertoire des activités de loisir
 Activité «Amène un ami» Médias (télévision, radio, revue, journaux) Site internet et/ou réseaux sociaux Journal *L'Express de Gore*
 Dépliant, affiche Un ou des membres de ma famille sont bénévoles Autre : _____